

*L'Adresse—M. Davis*

dire nocives pour tous les êtres vivants, mais aussi d'autres éléments de pollution qui provoquent la suffocation en raison de leur concentration dans un seul endroit.

J'ai utilisé le mot protocole, monsieur l'Orateur. Les protocoles de l'environnement sont des tests qui établissent la sécurité d'un nouveau produit. Nous en avons mis au point plusieurs en vue de vérifier les substances. NTA, substitut pour les phosphates dans les détersifs, en est un exemple. Le protocole dans ce cas a été élaboré avec l'aide du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministère de l'Environnement travaille également en collaboration avec le ministère de l'Agriculture sur les insecticides. Nous travaillons déjà avec l'industrie et avec diverses sociétés, sur d'autres nouveaux produits industriels importants. La notion de contrôle est essentielle à notre lutte contre la pollution. Nous pouvons soit empêcher la fabrication de tel produit, soit veiller à son recyclage dans les locaux mêmes de l'entreprise. Dans la mesure du possible, rien ne devrait sortir qui soit toxique ou asphyxiant. C'est une solution sensée car il est extrêmement onéreux de recomposer la substance. Certaines d'entre elles, laissées à l'air libre, peuvent causer des dommages irréparables.

Comme je l'ai dit plusieurs fois à la Chambre, monsieur l'Orateur, nos normes nationales de contrôle de la pollution nécessitent une technologie des plus avancées. Nous élevons ces normes à mesure que de nouvelles techniques sont élaborées. Toutes les nouvelles usines de ce pays doivent appliquer cette nouvelle technologie. Je voudrais ici insister davantage sur les idées directrices. Déjà, cette politique axée sur la technologie nous a permis d'accumuler bon nombre de connaissances techniques nouvelles et précieuses. Cela ne nous a pas été avantageux du point de vue seul de l'environnement au Canada, mais aussi du point de vue financier. Cette nouvelle industrie vend ses connaissances non seulement aux entreprises canadiennes, mais aussi dans tous les États-Unis, à la Suède et à l'Union soviétique. Conscients de tous ces dividendes dont bénéficieront les travailleurs canadiens et notre communauté scientifique, nous avons entrepris un certain nombre de projets de recherche en vue de programmes plus vastes, prévoyant la coopération de la nature et de l'industrie. Dans notre industrie de la pâte à papier, la recherche est financée également par le contribuable et par l'industrie.

• (2050)

Nous avons déjà abouti à un certain nombre de réalisations importantes. En voici quelques-unes qui laissent également prévoir un avenir très prometteur et qui auront sans doute un succès très vaste, non seulement du point de vue de l'environnement, mais aussi d'un point de vue financier. La première est l'utilisation de l'oxygène pour blanchir la pâte de bois, plutôt que d'autres ingrédients chimiques. Avec le temps, elle débarrasserait de toute pollution une industrie qui est actuellement largement responsable d'une bonne partie de la pollution que nous connaissons. Je suis certain que les effluents des usines ayant adopté ce nouveau procédé seraient libres de toute trace de pollution. Les premières prévisions des coûts-bénéfices, sur dix ans, sont intéressantes et indiquent, entre les bénéfices et les coûts, un rapport supérieur à six pour un.

La deuxième est un nouveau procédé de traitement des eaux usées des opérations minières, inestimable pour les rivières à saumons comme la Miramichi et le Fraser. Cette technologie, qui a également d'autres applications, en est

[L'hon. M. Davis.]

actuellement à un stade avancé. Je pense qu'elle sera utile non seulement au Canada, mais également à d'autres pays. On prévoit que le rapport bénéfice-coût en sera d'environ dix à un.

Troisièmement, nous cherchons un nouveau procédé pour limiter l'émanation d'anhydride sulfureux des gaz de fonderie. En éliminant les frais du procédé de lavage à la chaux, la fonderie et la raffinerie pourraient réaliser des économies. Ce procédé serait avantageux tant au pays qu'à l'étranger. Il présente un rapport coût-bénéfice supérieur à trois pour un.

Quatrièmement, d'autres enquêtes se poursuivent en laboratoire, notamment dans l'industrie, d'un bout à l'autre du pays. Beaucoup intéressent les industries de produits chimiques et alimentaires et des industries connexes. D'autres laissent entrevoir des économies considérables pour les municipalités dans le domaine du traitement des matières d'égout.

Ces raisons sont parmi celles, monsieur l'Orateur, pour lesquelles Environnement Canada passe nombre de contrats avec l'industrie et, à l'occasion, avec des universités; il s'agit de mettre au point une nouvelle technologie qui permette non seulement de créer une industrie antipollution dans notre pays, mais aussi d'assurer des emplois intéressants et rémunérateurs à nombre de Canadiens.

Ce que je viens d'exposer fait nettement partie intégrante de notre stratégie industrielle globale. Elle transforme les pertes en gains; elle tire des déchets d'aujourd'hui des produits qui seront demain valables; elle ajoute à notre efficacité un appoint très substantiel; elle améliorera nos gains et, en même temps, favorisera la purification de notre milieu national.

Très sincèrement, monsieur l'Orateur, je crois que la propreté paie. Elle pourra coûter plus cher à certaines industries qu'à d'autres, mais l'ensemble de la collectivité canadienne en bénéficiera. Nous aurons à faire moins d'efforts pour mettre de l'ordre dans notre environnement. Nous n'aurons pas à ajouter autant de peinture, à endurer autant d'usure et de dégradation ni à nous sentir aussi humiliés que nous l'avons été parfois. Bref, nous serons en bien meilleure santé et nos actifs se déprécieront plus lentement. Nos grands espaces canadiens, si nous sommes soigneux et planifions assez d'avance, seront préservés pour toujours.

À l'échelle du pays, le coût d'un programme de dépollution ne devrait vraisemblablement jamais dépasser 2 p. 100 du revenu national. Il pourrait même tomber à 1 p. 100 vers 1980. En stricts termes économiques, le problème n'est pas insurmontable et l'économie en dollars et cents pour les particuliers pourrait être de plusieurs fois ce chiffre. Les avantages qu'en retirera dans l'ensemble la collectivité canadienne pourront représenter plusieurs fois l'argent dépensé par les industries et les particuliers de notre pays.

Je l'ai déjà dit à la Chambre et à d'autres endroits, et je le répète maintenant, un rythme accéléré de croissance économique en même temps qu'un milieu non pollué est chose possible au Canada. Nous pouvons accroître notre rendement industriel pourvu que nous le fassions intelligemment et appliquions les meilleures techniques possibles, notamment les techniques appropriées aux problèmes particuliers à nos propres industries et, éventuellement, en effectuant la vente à l'étranger des résultats que nous aurons acquis, et ceci dans notre propre intérêt et dans l'intérêt d'autrui.

Monsieur l'Orateur, il ne me reste que très peu de temps et je voudrais parler de questions d'ordre interne, qui ont